



Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Extrait du registre des délibérations

Séance du 24 juin 2025

DÉLIBÉRATION N°2025-25

Objet : Réforme et cession de véhicules

Rapporteur : M. Fabrice VERDIER

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que le véhicule électrique MEGA E-Worker immatriculé CV-633-KG de 06/2013, N°série= VLGRNH80FM2016917 est totalement amorti et est actuellement hors service et nécessite des coûts de remise en état importants.

Considérant qu'il est nécessaire de réformer le véhicule afin d'acter sa reprise par le titulaire du marché n°2025 042,

Considérant la sollicitation de l'association « entraide protestante de la Région Alésienne » pour l'acquisition d'un véhicule à titre gracieux, les moyens financiers de l'Association étant limités, ce don représenterait un apport matériel essentiel à la poursuite des missions quotidiennes auprès des plus démunis.

Considérant que l'EPCC possède un Mercedes Sprinter immatriculé DV-829-BT acquis en 2004 et réformé depuis 2023 conformément à la délibération n°2023-30 du conseil d'administration du 27 juin 2023.

Le Conseil d'Administration décide,
Après en avoir délibéré,

- De réformer le véhicule électrique MEGA E-Worker immatriculé CV-633-KG et d'acter sa sortie de l'inventaire de l'EPCC,
- D'approuver la cession à titre gratuit du véhicule Mercedes Sprinter immatriculé DV-829-BT, en l'état, au profit de l'association « entraide protestante de la région alésienne »
- D'autoriser le Directeur Général à mettre en œuvre les modalités d'exécution du présent rapport.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

Étaient présents :

Mme Noguier, M. Pissas, M. Scorsone, Mme Dherbecourt, M. Blanc, M. Verdier, M. Vallespi, M. Cartailier, M. Sauzet, M. Mercier, Mme. Harnequaux, Mme Clement, M. Porta, M. Favaron, M. Biou

Étaient absents :

M. Malavieille, Mme Couvreur, M. Gibelin, M. De Kermel, Mme Fortunat-Deschamps

Avaient donné procuration :

M. Bouget a donné procuration à M. Pissas, M. Paoletti a donné procuration à M. Mercier, M. Nicolas a donné procuration à M. Scorsone, Mme Novaretti a donné procuration à M. Verdier

Fait à Vers, le 24 juin 2025

Le Vice-Président,
M. Fabrice VERDIER

